JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7324309101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7324309101

Cette annonce a été mise en ligne le **29 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un A.S.S.P. en date à CESSON SEVIGNE du 27/03/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : ReSpEcT (Responsibility, Smart Economy & Technology)
CAPITAL : 100 000 € divisé en 1 000 actions de 100 € de valeur nominale
SIEGE : 9 Mail de Bourgchevreuil 35510 CESSON SÉVIGNÉ
OBJET : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : conseils dans le domaine environnemental, sociétal, des entreprises, conseils dans la conception innovatrice de projets Recherches et développement, communication, Ingénierie, représentation, et standardisation, études techniques, stratégiques et marketing, expertises, développement de produits dans le domaine environnemental, sociétal des entreprises ;Et, plus généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance ; toutes

opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENTE : la société MARAEL, société civile au capital de 216 010 euros, dont le siège social est 7 Rue Jean-Malo RENAULT 35000 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 898 464 540.
IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex